

Pétitions

● (1110)

LE RÉACTEUR NUCLÉAIRE FERMI II—LE PROCESSUS D'EXAMEN

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter, dont la première est le début d'une longue série d'autres semblables. Elle est signée par 258 habitants de ma circonscription qui protestent contre le réacteur nucléaire Fermi II, situé à 10 milles seulement de la frontière, où il s'est passé un nombre épouvantable d'accidents.

Ils exigent que le gouvernement communique avec le gouvernement des États-Unis pour établir, avec la participation des Canadiens, un processus d'examen indépendant, juste et sûr avant qu'on autorise Fermi II à fonctionner à pleine capacité.

OPPOSITION AU PROJET DE LOI C-55

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte sur le projet de loi C-55 et elle est signée par des habitants de Vancouver.

Les pétitionnaires s'opposent à plusieurs principes du projet de loi et demandent au gouvernement de le retirer et de lui substituer une loi qui prévoira des audiences équitables et rapides pour tous les demandeurs éventuels du statut de réfugié.

ON DEMANDE UN MORATOIRE SUR L'AUTOMATISATION DES PHARES—LA CÔTE OUEST

M. Ray Skelly (Comox—Powell River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition des habitants de Sointula en Colombie-Britannique qui s'inquiètent sérieusement du parti pris et des inexactitudes contenus dans le rapport de la commission Lablond sur l'automatisation des phares de la côte ouest.

Les pétitionnaires demandent qu'on impose un moratoire à toute mesure que la Garde côtière pourrait prendre en vue d'instaurer l'automatisation. Ils demandent aussi qu'on nomme une commission d'enquête vraiment indépendante qui recevra son mandat des groupes d'usagers en consultation avec le gouvernement du Canada.

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE DES PÊCHEURS

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, je veux présenter une pétition au nom de plusieurs centaines de personnes de la région de St. Anthony dans la péninsule du nord de Terre-Neuve.

En raison des échecs répétés de la pêche côtière au cours des cinq dernières années, les pétitionnaires demandent au gouvernement et au Parlement d'appuyer une modification de la Loi sur l'assurance-chômage qui prévoirait que leurs prestations d'assurance-chômage pourraient être calculées d'après les dix semaines où leurs revenus ont été les plus élevés plutôt que d'après leurs dix dernières semaines.

L'ACCORD FRANCO-CANADIEN SUR LES PÊCHES

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition de centaines d'habitants de toute la circonscription de Grand Falls—White Bay—Labrador qui, ironiquement, demandent au gouvernement d'annuler immédiatement l'accord actuel

avec la France par lequel nous leur faisons don du poisson de Terre-Neuve et du Labrador.

Ils demandent aussi au gouvernement de trouver immédiatement d'autres moyens d'arriver à une entente avec les Français que de leur donner du poisson qui est si important pour les gens de ces régions.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—ON S'OPPOSE AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition émanant de citoyens de Grand Falls—White Bay—Labrador qui demandent au Parlement et au gouvernement canadien de rejeter le plan proposé par la Société canadienne des Postes, d'enjoindre à cette société de livrer le courrier à tous les contribuables canadiens sans distinction et de s'efforcer d'améliorer le service.

OPPOSITION AU PROJET DE LOI C-55

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter, en vertu de l'article 206 du Règlement, une pétition au nom de citoyens de la Colombie-Britannique qui demandent au gouvernement de permettre à tous les réfugiés légitimes de trouver asile en ce pays démocratique qu'est le Canada.

Après quelques «attendu que» dans la pétition que je ne prendrai pas le temps de lire à la Chambre, et Votre Honneur pourra s'y reporter plus tard, ils demandent au Canada d'autoriser tous les réfugiés légitimes du Chili et d'autres pays hostiles à trouver asile ici.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106 du Règlement, j'ai le plaisir et le devoir de présenter des pétitions touchant à deux questions très importantes. La première a trait aux réfugiés et au projet de loi C-55.

J'ai ici des pétitions signées par des citoyens d'Edmonton, de Toronto, d'Ottawa, de Vancouver et de Mississauga au sujet de la présélection, de la mise en application de la notion de pays tiers désigné comme sûr, et de la faiblesse du mécanisme d'appel à la Cour fédérale qui s'appuie uniquement sur des points de droit.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de modifier ou d'éliminer les conditions inscrites dans son projet de loi sur les réfugiés et d'éliminer les trois éléments de présélection, le pays tiers désigné comme sûr et l'appel adressé à la Cour fédérale. Ils réclament un régime équitable, accessible et rapide pour la détermination des réfugiés.

L'ACCORD CONSTITUTIONNEL—LA RECONNAISSANCE DU MULTICULTURALISME

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma seconde série de pétitions provient de Saint-Jean de Terre-Neuve, de la ville de Sudbury dans le nord de l'Ontario, de la banlieue de Don Mills et de la ville de Scarborough dans le grand Toronto.